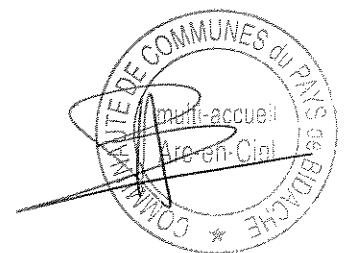


## PROJET D'ETABLISSEMENT SERVICE PETITE ENFANCE

### MULTI-ACCUEIL ARC-EN-CIEL



**Date :** 24/11/2015  
(approuvé en conseil  
communautaire le 23/11/2015)

## SOMMAIRE

### 1) Le projet éducatif :

#### FONCTIONNEMENT

I) L'accueil à la crèche.

II) Le rythme de vie à la crèche

#### OBJECTIFS

I) Le lien entre l'enfant, la famille et la crèche

II) L'individualité dans le groupe

III) L'éveil de l'enfant

### 2) Le développement durable dans la structure :

### 3) Le projet social :

### 4) Les prestations d'accueil proposées :

### 5) Les dispositions prises pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique :

### 6) Les compétences professionnelles mobilisées dans l'équipe :

### 7) La place et la participation des parents :

### 8) Les relations avec les différents partenaires et les organismes extérieurs :

#### Annexes :

-règlement de fonctionnement du Pôle Enfance

-règlement de fonctionnement du multi-accueil

-protocole de continuité de direction

-protocoles de soins d'urgence

# 1) LE PROJET EDUCATIF

## PRESENTATION :

Les premières années de la vie d'un enfant sont fondamentales pour sa construction personnelle, pour sa famille et pour la société dans laquelle il vit.

Dans la structure, la qualité de l'accueil de l'enfant est assurée pour lui offrir un lieu idéal de sécurité physique et affective lui permettant de se développer au mieux de ses possibilités, en respectant sa personnalité, ses relations avec sa famille, son rythme, ses besoins, sa différence...

## FONCTIONNEMENT :

### 1) ACCUEIL A LA CRECHE

#### - La préinscription

Les parents à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) viennent prendre un premier contact à la crèche.

La directrice enregistre leur demande.

Une commission d'attribution des places (constituée d'élus et de la directrice) se réunit deux fois par an. (mai et octobre)

#### - L'inscription

Les parents viennent établir le contrat et prendre contact avec le personnel.

La directrice convient d'un rendez-vous entre la famille et la professionnelle référente, pour la première journée d'adaptation.

#### - Le rendez-vous avec le médecin de crèche

Pour toute admission :

\* l'enfant de plus de 4 mois doit fournir un certificat médical autorisant son entrée en collectivité.

\* l'enfant de moins de 4 mois : il doit être vu par le médecin de crèche qui réalise un examen médical complet de l'enfant, dans la structure.

Le médecin de crèche peut être appelé par la directrice de la crèche et revenir ponctuellement pour des bilans.

#### - L'adaptation

L'adaptation est une période de découvertes. Elle permet une rencontre entre l'enfant, les professionnels et les parents.

C'est également une étape indispensable pour préparer à la séparation.

Les premiers contacts sont fondamentaux pour instaurer une relation de confiance.

L'adaptation dure, au minimum, 5 jours et se fait progressivement et en respectant au mieux le rythme de l'enfant. Elle intègre progressivement un repas, une sieste...

Les horaires sont organisés par rapport au temps de travail de la référente. Celle-ci prendra le temps nécessaire en fonction de l'enfant.

#### - La référente

La référente est la personne qui accueille l'enfant et sa famille, durant le temps de l'adaptation. Le relais sera donné à la fin de l'adaptation, au reste de l'équipe.

#### - L'organisation des groupes d'enfants

Une salle de vie commune permet l'accueil de tous les enfants, mais ils se divisent en différents groupes durant les temps de la journée.

#### - L'aménagement de la structure

Il a été conçu pour une surveillance et une sécurité maximale de tous les enfants ; ainsi toutes les portes sont vitrées et pourvues d'anti-pince doigts, les prises électriques sont toutes en hauteur.

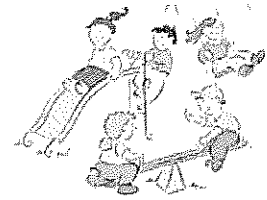
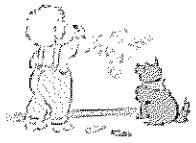
De même, l'inclinaison du toboggan est faite pour diminuer l'impact d'une chute et la porte d'entrée est sécurisée car ne s'ouvrant que de l'intérieur.

La structure est constituée de :

- Une salle de vie avec un espace bébé séparé, un coin jeux d'imitation et une structure de psychomotricité
- Un réfectoire
- Une salle de changes
- Une salle de psychomotricité
- Une salle de peinture
- 3 dortoirs
- Une salle d'activités ouverte vers l'extérieur
- Un jardin

## II) RYTHME DE VIE A LA CRECHE

#### - Journée type à la crèche



## JOURNÉE TYPE À LA CRÈCHE

- \* 7h30 à 9h30 : - accueil des enfants, par la professionnelle en charge du groupe, si possible ; en respectant les rituels de séparation.  
et jusqu'à 10h00 - activités libres (jeux divers, livres...proposés par l'équipe)
- \* 9h00 – 9h30 : changes et passage aux toilettes  
1ers couchers et constitution de groupes dans différentes salles
- \* 10h00 : rangement de la crèche  
Appel des enfants et rassemblement autour d'une chanson, d'une comptine, de marionnettes...
- \* 10h30 : changes et passage aux toilettes
- \* 10h45 : activités dirigées (psychomotricité, bricolage, éveil musical, contes...)
- \* 11h15 : temps libre (découverte des jouets de la crèche, jeux avec les copains et copines) ou jeux à l'extérieur.  
ou temps calme (petite histoire...)
- \* 11h25 : changes, passage aux toilettes et lavage des mains
- \* 11h30 : repas
- \* 12h30 : - changes et préparation des enfants pour la sieste  
- départ de certains enfants
- \* 12h30 à 14h00 : - accueil des enfants
- \* 14h00 : - lever progressif de la sieste suivant le rythme de chacun  
- changes, passage aux toilettes  
- jeux libres
- \* 15h30 : - changes et passage aux toilettes  
- goûter

\* 16h30 à 18h45 : en attendant papa et maman, jeux divers, histoires, tricycles, musique...

Les horaires sont donnés à titre d'exemple et de repérage.

Il est important de tenir compte de la sécurité, du respect et de la santé des enfants en fonction de leurs besoins.

### - Les transmissions

A l'arrivée de l'enfant ainsi qu'à son départ, les professionnelles passent un moment avec les parents pour échanger et noter les informations sur le cahier de transmissions. Celui-ci est réservé à l'équipe et servira aussi à noter les informations de la journée. De plus, un cahier de liaison est proposé à la famille, il est propre à l'enfant et il permet aux parents d'y inscrire ce qu'ils souhaitent. Ce cahier ne sera utilisé que si les parents en font la demande et jusqu'à 12 mois environ, sauf demande particulière.

### - Les repas

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale qui est située à Bidache. Le menu, élaboré en commission par la directrice et le chef de la cuisine, est alors affiché à l'entrée de la crèche afin que les parents puissent le consulter. Les repas sont toutefois adaptés en fonction du développement de l'enfant et des consignes données par les parents. (texture ...)

De plus, la diététicienne de la société de distribution alimentaire qui participe à l'élaboration des repas est contactée, pour avis.

Quant aux nourrissons, ils mangent selon leurs besoins. La crèche fournit une marque de lait, si elle ne convient pas, les parents amènent celui de leur enfant. Les biberons sont prêtés par la structure ou propres à l'enfant, selon le désir des parents.

Au moment de la diversification alimentaire, tout nouvel aliment est d'abord introduit à la maison.

- repas du midi : les enfants qui mangent seuls se retrouvent ensemble dans le réfectoire avec 2 adultes. Les autres mangent dans la salle de vie, avec le reste du personnel.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, nous obéissons à certaines règles :

- respect de la chaîne du froid
- respect du maintien en température
- mixage des aliments sur site
- désinfection pluriquotidienne des plans de travail, en cuisine
- port de blouse, charlotte et chaussures spécifiques en cuisine
- contrôles réguliers par le laboratoire de contrôles et les services vétérinaires

- goûter : tous les enfants (autonomes) goûtent dans le réfectoire et les autres, dans la salle de vie

Les parents doivent fournir les repas, en cas d'allergie ou de régime particulier.  
Pour l'anniversaire de l'enfant ou occasion exceptionnelle, les parents, s'ils le désirent, peuvent amener le goûter selon des règles strictes de sécurité alimentaire.

#### - Les changes et acquisition de la propreté

Les couches utilisées à la crèche sont jetables et sont fournies par la crèche (une seule marque de couche est proposée)  
Les enfants sont changés tout au long de la journée selon leurs besoins.

On propose aux enfants qui sont en cours d'acquisition de la propreté, le pot régulièrement, tout au long de la journée

La mise sur le pot à la crèche ne se fait que lorsque son apprentissage a été commencé à la maison.

Mais les professionnelles sont capables de dépister les signes d'intérêt de l'enfant à ce sujet, afin de pouvoir aider les parents, si besoin est.

#### - Le sommeil

##### La sieste

Les enfants vont à la sieste en respectant leur rythme personnel et se lèvent de manière échelonnée.

Chaque enfant a un lit qui lui est attribué et une panier pour ranger ses vêtements.

Les enfants de plus de 2 ans sont réunis dans un même dortoir où ils dorment sur des matelas.  
Ils vont ensemble à la sieste après le repas et un adulte reste avec eux.

##### Le doudou

L'enfant peut venir avec son doudou à la crèche. Il est généralement conseillé aux parents, au moment de l'adaptation, d'amener quelque chose de la maison à la crèche afin de favoriser la transition.

Pendant la journée, il est demandé à l'enfant de ranger son doudou dans le « range doudou » ou le casier en lui expliquant les raisons, à savoir que cela n'est pas pratique pendant les activités et les repas, mais également que cela le rend moins disponible psychologiquement. De plus, pour des raisons de sécurité, l'enfant ne peut monter sur la structure (toboggan) avec son doudou.

Au moment de la sieste et des temps libres, les enfants ont la possibilité de récupérer leur doudou.

## OBJECTIFS :

L'attitude et le professionnalisme de l'équipe doivent permettre un accueil individualisé de l'enfant et de ses parents.

Les objectifs énoncés ci-après ont été définis en équipe, au cours de réunions associant l'ensemble des professionnelles Petite Enfance.

### 1) LE LIEN ENTRE L'ENFANT, LA FAMILLE ET LA CRECHE

#### ***Objectif : Etablir une relation de continuité et de confiance avec les enfants et les parents***

L'enfant a besoin de cohérence et donc de lien entre les différents lieux où il va évoluer et entre les différentes personnes qui s'occupent de lui.

##### ***A. Créer une relation de confiance***

La relation avec les enfants est favorisée par le rapport de confiance avec les parents. Une fois que l'enfant a pris ses marques dans la structure et qu'il se sent en confiance, il peut alors davantage s'impliquer dans ce qui lui est proposé à la crèche. Les rencontres vont se faire progressivement : avec la directrice au moment des préinscriptions et inscriptions, puis avec la personne référente de l'adaptation et enfin avec l'ensemble de l'équipe.

##### ***1. La directrice de la crèche***

Toute famille qui fait une demande pour inscrire son enfant à la crèche est reçue par la directrice. Ce premier contact permet d'entendre les besoins, de préciser la demande et d'évaluer si la crèche peut y répondre. La directrice présente également à ce moment là tous les modes de garde afin de balayer toutes les structures qui existent sur le territoire. Suite à cet entretien, un courrier est demandé pour confirmer ou non la demande de préinscription.

Un premier lien est créé et la directrice reste disponible à la famille dans le délai de réponse pour une possible admission.

Si la réponse est positive, un nouvel entretien sera organisé, davantage centré sur les éléments administratifs. Le projet d'établissement sera présenté à ce moment là ainsi que le nom de la référente de la période d'adaptation.

##### ***2. La référente d'adaptation***

C'est lors de la première rencontre que la référente va recueillir les informations concernant les habitudes de vie de l'enfant et prendre le temps d'échanger avec l'enfant et sa famille. Elle garantit ainsi un accueil personnalisé à l'enfant dans la structure collective. Au début de la période d'adaptation, c'est elle par exemple qui change l'enfant, l'assiste au moment des repas et endort l'enfant lors des premières siestes... Ensuite, l'ensemble des professionnels auront en charge l'enfant et seront donc amenés à échanger avec les parents.

La période d'adaptation est une étape indispensable à la bonne intégration d'un enfant en crèche. Elle permet à l'enfant et à sa famille de se séparer progressivement et de se familiariser avec la crèche. Et pour la crèche, elle permet de faire connaissance de l'enfant.



### ***3. L'équipe***

Une fois la période d'adaptation terminée, ce sont aux moments des arrivées et départs des enfants que le relais se fait entre la famille et la crèche. C'est un temps important d'écoute et de partage. La directrice reste disponible aux parents pour toutes questions s'ils le souhaitent.

Un trombinoscope installé à l'entrée de la crèche permet aux familles de visualiser le prénom de chacun des intervenants.

Les professionnels de la crèche sont formés et disponibles pour échanger avec les parents et répondre aux questions sur leur enfant et son développement. Une psychologue participe régulièrement aux réunions d'équipe pour des séances d'analyse des pratiques professionnelles.

De plus, la crèche attache une importance particulière à faire du lien avec les familles en organisant ponctuellement des réunions thématiques. Celles-ci permettent de partager des questionnements sur le développement de l'enfant et de mieux le comprendre.

### ***B. Etablir une continuité entre la maison et la crèche***

La crèche souhaite créer un lien cohérent entre la maison et la crèche afin que l'enfant puisse avoir des repères communs. Cela permet de mieux répondre aux besoins de l'enfant mais également de suivre son développement personnel. Cette continuité est possible à travers les échanges entre les parents et l'équipe.

#### ***1. La période d'adaptation***

Cette période de découverte est l'occasion de recueillir les informations indispensables pour assurer l'accueil de l'enfant. Un questionnaire ainsi qu'une grille reprenant les rythmes de l'enfant, servent de support à la référente de l'adaptation pour collecter et garder la trace de ces données. L'ensemble des professionnels pourront ensuite les consulter.

#### ***2. Les transmissions***

Le cahier de transmissions est un cahier où sont inscrites les informations importantes à se transmettre entre la maison et la crèche. A l'arrivée de l'enfant, les parents partagent l'état général de l'enfant ainsi que tout changement (alimentaire, propreté, médical ou comportements particuliers). Au départ de l'enfant, le professionnel raconte ce qu'a vécu l'enfant dans sa journée à la crèche (sommil, repas, changes ou propreté, activités et attitude de l'enfant).

Il existe un cahier de liaison qui peut se mettre en place à la demande de la famille lors de la première année. En effet, les changements sont nombreux au cours de cette période et nécessitent des ajustements cohérents entre les lieux de vie et les personnes si elles sont nombreuses à s'occuper de l'enfant.

### *3. Les changements dans la vie de l'enfant*

Les trois premières années de l'enfant sont ponctuées par des changements importants comme par exemple la diversification alimentaire, la marche, le langage et l'acquisition de la propreté. Ceux sont des moments clés dans le développement de l'enfant et il est important que leur amorce soit faite par les parents. Tout d'abord pour des raisons de responsabilité mais aussi pour des raisons affectives afin qu'ils soient privilégiés dans le vécu de ce moment unique.

## *II) L'INDIVIDUALITE DANS LE GROUPE*

*Objectif* : *Considérer l'enfant dans son individualité au sein de la collectivité*

L'enfant en collectivité fait l'apprentissage de vivre des expériences au sein d'un groupe. Toutefois, il est unique dans son développement et sa personnalité, ce à quoi les professionnels portent une attention particulière. En effet, l'accueil en crèche propose à l'enfant un lieu où il peut grandir et éprouver du plaisir à être avec les autres en étant considéré dans son individualité tout en respectant les contraintes de la vie en collectivité.

### *A. La technique d'observation*

« L'attitude observante » se caractérise par une certaine forme d'attention au cours des soins et dans les temps d'activités libres. C'est un style d'approche de l'enfant. (Nicole SIMON, psychologue en crèche).

L'observation est donc une attitude préalable à toute préoccupation éducative (lien avec la « préoccupation maternelle primaire » décrite par Winnicot), elle va assurer une continuité psychique dans le travail avec une recherche de réponses adaptées.

Les différents professionnels de la crèche adoptent une attitude d'observation avec l'ensemble des enfants de la crèche. Cela est particulièrement riche dans les temps d'activités libres où l'adulte n'est pas dans l'action directement et ne sollicite pas l'enfant pour une activité particulière. Celui-ci évolue là dans un cadre où il n'y a pas de consignes dirigées dans un but précis. Le professionnel peut alors observer de manière plus fine les comportements et attitudes propres à chaque enfant.

L'observation se fait donc à différents moments de la journée et de manière régulière. Elle place ainsi les faits et gestes de l'enfant au centre des préoccupations des professionnels.

Il existe de nombreux échanges entre les différents membres de l'équipe pour partager les observations concernant les comportements mais aussi l'évolution de l'enfant. Ces transmissions orales sont indispensables pour faciliter le relais entre professionnels dans la journée. En effet, l'observation doit être précise pour pouvoir être transmise au parent même si ce n'est pas la personne qui a fait elle-même l'observation.

Le travail d'observation renforce le travail d'équipe car cela amène une réflexion commune autour de comportements précis. En effet, cela permet à l'équipe d'être dans une dynamique de progression grâce à sa capacité de pouvoir penser ensemble et de créer une pensée et une réflexion communes.

L'observation de l'enfant au sein de la collectivité permet avant tout, de connaître au mieux l'enfant, de suivre son évolution et de s'adapter à ses besoins. Ensuite, cela permet de transmettre aux parents le vécu de leur enfant dans la crèche. Et enfin, pour les professionnels,

d'évoluer dans leur pratique en affinant leurs connaissances de l'enfant et en partageant leurs observations en équipe.

### B. Le langage

« Un enfant n'apprend pas le langage en grandissant. C'est le langage, en structurant progressivement sa pensée, qui le fait grandir » Alain BENTOLILA (linguiste)  
De plus, Karen MARTINAUD-THEBAUDIN (psychologue) précise qu'il faut « parler avec » l'enfant plutôt que de « parler à » l'enfant afin d'encourager la conversation.

La communication est au centre des préoccupations des professionnels car une grande écoute de ce que l'enfant a envie de dire stimule l'envie de s'exprimer. L'objectif est de faciliter l'acquisition du langage, tout en respectant le rythme de chaque enfant. Dès lors, les adultes s'emploient à s'adresser aux enfants dans un langage simple pour les plus jeunes puis de plus en plus élaboré. Des mots sont posés sur les gestes quotidiens mais aussi sur les émotions.

Dès le début de la journée, tous les enfants sont réunis autour d'un temps appelé « temps chanson ». Il s'organise autour de chansons, comptines ou histoires durant lesquelles les enfants sont sollicités pour participer et s'exprimer. Ils y participent quelque soit leur âge ce leur permet d'être dans un « bain » de langage et de pouvoir entendre et/ou dire. Le langage est ici encouragé sous la forme du jeu et par l'entraide des autres enfants.

Le langage est présent à tous les moments de la journée dans la mise en mots par les professionnels de ce qui se passe, dans les échanges mais aussi dans toutes les activités de lecture (imagiers, livres, histoires), du chant, des contes et du graphisme.

## III) L'EVEIL DE L'ENFANT

***Objectif: Eveiller l'enfant à travers le jeu et l'ouverture culturelle.  
L'accompagner dans ses débuts d'autonomie personnelle et sociale***

Laisser l'enfant faire ses propres découvertes et expériences dans un environnement sécurisé tout en le sollicitant par le jeu favorise son éveil et l'amène vers l'autonomie. Cela se fait dans un accompagnement qui suit le développement propre à chaque enfant.

### A. Le jeu :

Le jeu est une activité physique et intellectuelle qui procure du plaisir à l'enfant. Il développe la personnalité et enrichit son expérience du monde extérieur, c'est une forme de communication et contribue à la construction du soi. Selon EPSTEIN (psychosociologue), « l'enfant se construit par le jeu ».  
Le jeu fait partie intégrante de la journée en crèche où il se décline selon une très grande diversité. Le jeu peut, en effet, se faire seul ou avec d'autres et il peut être spontané ou plus dirigé. Quelle que soit sa forme, il est indispensable pour le développement psychique, cognitif et affectif de l'enfant.  
Au sein de la crèche, deux types de jeux se distinguent (activités dirigées et activités libres) mais sont équivalentes dans leur but qui est d'avoir du plaisir et le fait qu'aucun résultat n'est attendu. Ainsi, un même support peut être utilisé en activités libres ou dirigées à la différence que, dans ces dernières, les consignes seront définies par l'adulte.

### - Les activités dirigées :

Ce sont des activités accompagnées et proposées par l'adulte. Elles sont menées dans un objectif précis avec un cadre énoncé et des consignes expliquées à chaque enfant.

L'intérêt d'une activité en groupe est de favoriser l'autonomie de l'enfant en le laissant faire seul ou par imitation.

Pour toute activité, l'intérêt premier est la satisfaction de faire quelque chose par soi-même que l'adulte va valoriser tout au long de sa réalisation. Il reste cependant attentif à amener l'enfant vers certaines acquisitions en fonction de l'activité proposée. L'enfant sera encouragé dans ses efforts mais il ne lui sera jamais demandé un résultat « standardisé ».

Il est ainsi possible de donner quelques exemples des acquisitions recherchées dans chaque activité :

- **la motricité fine** : peinture, collage, dessin, perles, puzzles, découpage, abacles, manipulation de graines, gommettes, cuisine, pâte à modeler, pâte à sel, jeux d'eau...
- **l'apprentissage des couleurs** : perles, pâte à modeler, abacles, dessin, peinture, pâte à sel...
- **l'apprentissage des formes** : perles, abacles, gommettes...
- **l'expression** : pâte à modeler, pâte à sel, musique, dessin, lecture...
- **le repérage spatial** : perles, abacles, puzzles, peinture, collage, gommettes...
- **la mémorisation** : puzzles, peinture, imagier sonore...
- **l'attention et concentration** : manipulation de graines, abacles, imagier sonore, lecture...
- **le transvasement** : manipulation de graines, cuisine, jeux d'eau...
- **l'éveil corporel** : parcours de motricité, jeux d'extérieur...

Bien que ce ne soit pas l'objectif recherché au préalable, l'ensemble de ces acquisitions se fera également dans les activités libres.

### - Les activités libres :

Le jeu défini comme libre est un temps proposé aux enfants où ils vont définir par eux-mêmes ce qu'ils ont envie de faire. En effet, ils ont le choix de la durée, du déroulement et du jeu lui-même. Ainsi, les enfants peuvent jouer de manière spontanée sous la surveillance discrète de l'adulte. L'enfant peut jouer seul, avec les autres ou avec les adultes à sa demande. Les jeux libres se déclinent de plusieurs façons. D'une part, tous supports d'une activité dirigée peuvent être utilisés mais sans consignes cette fois. Ensuite, l'espace est organisé sous forme de coins (coin dinette, coin poupée...) qu'ils peuvent investir à leur guise. Enfin, d'autres jouets sont sortis à l'initiative des professionnels ou à la demande des enfants et répartis dans l'espace.

Il va pouvoir ainsi expérimenter et développer d'autres apprentissages tout aussi indispensables grâce aux fonctions du jeu :

- *l'expression* : jouer implique de communiquer avec l'autre en utilisant le langage
- *la relation à l'autre* : jouer avec l'autre dans des jeux de faire semblant, partager et respecter l'autre
- *la construction personnelle* : jouer à faire comme les grands dans des jeux d'imitation
- *la créativité* : inventer, imaginer, créer sans contraintes
- *l'estime de soi* : arriver à faire des choses par soi-même et éprouver le sentiment de réussir.

## B. En chemin vers l'autonomie

Evoquer l'autonomie chez le tout petit renvoie à la manière dont l'adulte va l'accompagner pour faire seul. Au niveau de la crèche, cela correspond à ce qui va être mis en place pour amener les enfants à faire de plus en plus de choses par eux-mêmes.

Pour cela, une condition indispensable est d'évoluer dans un cadre avec des repères précis. En effet, pour qu'un enfant se sente rassuré et ait envie de faire seul, il a besoin de connaître des limites et donc que les règles lui soient posées de manière précises, claires et fixes.

L'autonomie peut se décrire ici sous deux formes : l'autonomie personnelle et l'autonomie du quotidien.

Cette dernière renvoie en particulier à l'autonomie au niveau de la motricité, de l'alimentation, de la propreté et du sommeil.

A la crèche, les gestes, les attitudes mais aussi le matériel sont adaptés pour suivre l'évolution de l'enfant et l'accompagner en cohérence avec son développement. Par exemple, il est proposé à l'enfant de passer du biberon au verre avec bec verseur quand il est capable de le tenir seul et donc de boire sans aide. Par ailleurs, il est important de laisser l'enfant découvrir seul la position assise et la marche. Il ne sera donc mis dans ces positions que s'il en est capable lui-même. Concernant l'apprentissage de la propreté, la crèche favorise l'utilisation de la couche culotte car elle facilite l'autonomie de l'enfant quand il veut aller aux WC. Les bodys sont à ce moment là évités pour contribuer à cette autonomisation. Par ailleurs, différents rituels sont proposés afin de structurer la journée et donner la possibilité à l'enfant de faire par lui-même puisqu'il sait ce qu'il y a à faire. Par exemple, aller se laver les mains avant le repas, se déshabiller et ranger ses affaires dans sa panier personnelle avant la sieste.

L'autonomie personnelle correspond davantage à l'expression de ses envies et à la possibilité de faire des choix. En effet, l'enfant est encouragé pour s'exprimer en son nom propre et les professionnels sont attentifs à les y encourager et à les entendre.

## C. Premiers pas vers la socialisation

La socialisation peut être définie comme l'acquisition de la capacité de vivre avec les autres en partageant des codes culturels et en respectant les règles de vie commune.

L'apprentissage de la vie en collectivité implique le respect des autres (politesse) et par là même le respect de règles. Elles sont énoncées et répétées par les professionnels de manière claire et simple aux enfants dès le plus jeune âge. Cela permet non seulement d'assurer un cadre sécurisant mais aussi de proposer un fonctionnement commun et cohérent à l'ensemble des enfants.

La vie en collectivité implique de fait la notion de partage car un même objet peut être utilisé par plusieurs. L'enfant est confronté à certaines frustrations qu'il va apprendre à supporter et à réguler comme premiers apprentissages de la vie avec l'autre.

Au sein de la crèche, les enfants ne sont pas séparés par groupes d'âge, ils cohabitent donc le plus souvent tous ensemble. Ainsi, nous pouvons remarquer que les enfants plus âgés respectent les plus petits ; ils sont vigilants et apprennent à ne pas piétiner les doigts d'un bébé qui ne marche pas ou à ne pas le bousculer. De même, les bébés ne sont pas effrayés par les plus grands et au contraire certains réclament leur contact. La vigilance vis-à-vis des plus petits mais aussi l'imitation des plus grands sont ainsi des bénéfices intéressants de ce fonctionnement.

Etre ensemble amène aussi à découvrir la convivialité. Le repas, par exemple, est organisé comme un moment chaleureux. Un professionnel est assis à chaque table avec les enfants et partage le plaisir à être ensemble en encourageant les échanges. Cela contribue

aussi à être dans le plaisir de manger en découvrant de nouveaux aliments par imitation de ce que font les autres.

Tout au long de la journée, dans les activités ou autres temps collectifs, l'enfant va être confronté à la vie avec les autres et connaître certaines frustrations mais aussi les effets de groupe en terme de plaisir à être ensemble, d'écoute et de collaboration.

#### D. Eveil culturel

Eveiller l'enfant à son environnement et l'amener à développer une curiosité pour la culture stimule l'enfant dans son développement. Cela est mis en place au sein de la crèche ou à l'extérieur à travers différents projets réactualisés régulièrement :

- Intervenants ponctuels (conteurs, clown, bébé lecteur...)
- Intervenants réguliers (une conteuse vient tous les mois)
- Découverte des livres et des instruments
- Partenariat avec la bibliothèque départementale qui propose aux enfants des malles à thèmes avec des livres et supports divers de lecture qui sont prêtés à la crèche. Une fois par mois, les enfants le plus âgés se rendent également à la bibliothèque municipale.
- Découverte de l'environnement à travers les sorties (marché, cinéma, balade en forêt, visite chez un horticulteur,...)
- Participation à des manifestations locales (course landaise)
- Découverte des autres cultures avec organisation de repas à thème (goûter de nouveaux plats, décorer la crèche,...)
- Découverte culinaire (semaine du goût)
- Rencontres et activités avec les enfants du RAFAM.

De plus, les professionnels participent régulièrement à des formations qui leur permettent de se tenir en veille professionnelle et d'enrichir la crèche de nouvelles découvertes et compétences.

## 2) Le Développement durable dans la structure

Il est favorisé par le biais de plusieurs actions :

- utilisation d'une machine à vapeur et de produits d'entretien « biologiques »
- tri sélectif des déchets
- ventilation de la structure, 10 minutes par jour
- maintien d'une température à 20° maximum, dans la structure
- consommation de certains aliments « bio » et achat d'aliments issus du circuit court (producteurs locaux)
- revêtement du sol extérieur, sol souple.